



Point 3 de l'ordre du jour

CX/AMR 10/4/3
Août 2010

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL DU CODEX SUR
LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Quatrième session

Muju, République de Corée, 18-22 Octobre 2010

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DE LA FAO, DE L'OMS ET DE L'OIE SUR LA
RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

FAO - ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

1. L'utilisation de médicaments antimicrobiens dans le traitement des maladies animales présente des avantages pour la santé animale et contribue de ce fait à soutenir les moyens de subsistance et l'économie de nombreux pays. Cependant, si elle est mal contrôlée, l'utilisation d'antimicrobiens à des fins thérapeutiques ou prophylactiques sur les animaux destinés à la production alimentaire peut entraîner l'apparition et la dissémination de pathogènes résistants aux antimicrobiens. Le risque de résistance aux antimicrobiens peut être particulièrement élevé dans les pays où les politiques nationales et la réglementation, ainsi que les systèmes de surveillance et de suivi de l'utilisation d'antimicrobiens et de la résistance, sont faibles ou inadéquats.
2. La FAO examine cette question de manière intégrée dans le cadre de sa budgétisation et de sa planification du travail axées sur les résultats. Cette approche repose sur la définition d'objectifs stratégiques qui constituent un ciblage d'action, définissent les résultats attendus permettant d'atteindre ces objectifs et l'harmonisation des programmes et ressources sous-jacents aux objectifs. Les activités associées au confinement de la résistance aux antimicrobiens liée à l'utilisation d'antimicrobiens sur les animaux destinés à la production alimentaire font partie de l'Objectif stratégique D: "*Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire*" et de l'Objectif stratégique B: "*Diminution des épizooties et des risques associés pour la santé publique*", et les activités qui s'y rapportent sont principalement le résultat d'une unité multidisciplinaire "*Amélioration des politiques et capacités nationales/régionales pour l'évaluation et la gestion des risques prioritaires de contamination alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire de la production à la consommation*".
3. Dans ce cadre, les activités de la FAO portant sur la résistance aux antimicrobiens comprennent par exemple la mise en oeuvre d'une série d'activités liées dans la région de l'Afrique de l'Est qui visent à améliorer la sécurité sanitaire des aliments dans différentes chaînes de valeur. La chaîne de valeur de la volaille du Kenya a été retenue pour une étude pilote qui contribuera au renforcement des politiques régionales/nationales, des capacités et des systèmes de gestion de contamination microbiologique et des risques de résistance aux antimicrobiens. La production de volaille est importante pour le pays et pour la région de l'Afrique de l'Est en général parce qu'elle contribue à l'amélioration des moyens de subsistance, de l'alimentation des familles, de la sécurité alimentaire et du développement économique. La sécurité sanitaire des produits de volaille est donc cruciale pour la protection de la santé humaine et pour assurer l'optimisation des opportunités de marchés.
4. Le projet vise la prévention et la maîtrise de la contamination microbiologique et de la résistance antimicrobienne grâce à l'application d'une bonne gestion, de bonnes pratiques d'élevage, de manutention et d'hygiène tout au long de la chaîne de valeur de la volaille. Les niveaux et la prévalence de bactéries pathogènes (*Salmonella* spp. et *Campylobacter* spp.) et résistantes aux antimicrobiens dans les produits de la volaille seront évalués à différents niveaux, de la production primaire à la consommation, les facteurs de risque de contamination seront identifiés et les stades critiques auxquels les mesures de contrôle et de

prévention pourront être appliqués le plus efficacement seront identifiés. Le projet est mis en oeuvre en collaboration avec l'OMS dans le cadre d'un projet OMS-AGISAR¹ associé.

5. Sous l'égide de ce projet pilote de la FAO, un soutien sera offert aux gouvernements ou institutions nationaux et au niveau régional à la Communauté de l'Afrique de l'Est, pour élaborer et mettre en oeuvre des stratégies et politiques nationales/régionales destinées à améliorer la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur de la volaille en général et à viser en particulier la contamination microbiologique, et les risques de résistance aux antimicrobiens, y compris l'amélioration des méthodes d'utilisation des antimicrobiens, ainsi que le suivi et la surveillance de la résistance aux antimicrobiens. Des lignes directrices sur les pratiques de gestion, d'élevage, de manutention et d'hygiène dans la production primaire, la transformation et la distribution de la volaille seront élaborées et diffusées dans la région d'abord, puis dans d'autres pays en développement.

6. Dans le domaine de la pêche, la FAO a organisé un Atelier d'experts sur l'amélioration de la biosécurité par l'utilisation prudente et responsable de médicaments vétérinaires dans la production d'aliments aquatiques du 15 au 18 décembre 2009 à Bangkok (Thaïlande). La réunion s'est tenue sur l'invitation du « Aquatic Animal Health Research Institute » du Département des pêches de la Thaïlande et trente-deux experts de quatorze pays y ont assisté. Les principales questions identifiées lors de l'atelier d'experts portent sur: a) le système d'autorisation des médicaments vétérinaires et les questions connexes; b) l'assistance technique (c.à.d. les capacités, les capacités d'évaluation de l'impact environnemental et humain, la conformité aux critères applicables au commerce; et c) l'harmonisation des normes internationales. Les articles examinés lors de la réunion ainsi que les résultats de l'enquête internationale sur l'utilisation des médicaments vétérinaires en aquaculture et sur l'état actuel de l'utilisation de médicaments vétérinaires dans l'aquaculture en Chine, aux Philippines, en Thaïlande et au Vietnam menée par la FAO feront également partie intégrante du rapport. Celui-ci sera utilisé comme texte de base dans la préparation du document FAO Code de conduite pour une pêche responsable (CCRF) Directives techniques sur l'utilisation prudente et responsable des médicaments vétérinaires en aquaculture.

7. En 2010, la FAO a organisé un Atelier national à Songzi, en Chine, dans le cadre du projet TCP/CPR/3203(D) Amélioration de la sécurité sanitaire des aliments en aquaculture dans la Province de Hubei. L'atelier a signalé la nécessité de la mise en oeuvre de bonnes pratiques d'aquaculture (BPA) pour minimiser l'utilisation d'agents chimiothérapeutiques en aquaculture. Le projet a choisi 10 étangs de démonstration dans la région de Songzi de la province de Hubei. De bonnes pratiques d'aquaculture (BPA) ont été rédigées individuellement pour chaque lieu, en fonction de données récoltées sur le lieu du projet, et les recommandations sont actuellement en cours de mise en oeuvre dans les étangs de démonstration sur le site du projet.

OMS ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

8. L'utilisation largement répandue d'antimicrobiens à des fins thérapeutiques mais aussi pour la stimulation de la croissance dans l'élevage a accru le risque d'apparition et de propagation de micro-organismes résistants. Ceci suscite des préoccupations particulières car les mêmes classes d'antimicrobiens sont utilisées tant pour les humains que pour les animaux. Par ailleurs, on développe peu de nouveaux antibiotiques pour remplacer ceux qui deviennent inefficaces à cause de la résistance. On considère généralement que les aliments constituent le vecteur le plus important de propagation de la résistance entre les humains et les animaux.

9. Préoccupée par l'importante utilisation d'antibiotiques dans la production d'animaux destinés à l'alimentation qui est susceptible d'accélérer l'apparition de bactéries zoonotiques résistantes dans les animaux, qui à leur tour peuvent être transmises aux humains par la chaîne alimentaire et rendre les traitements inefficaces, l'Assemblée Mondiale de la Santé a adopté une résolution sur la résistance aux antimicrobiens (WHA51.17) en 1998. La résolution de l'Assemblée a lancé un appel aux Etats membres les encourageant à une utilisation réduite et rationnelle des antimicrobiens dans la production d'animaux destinés à l'alimentation. Cette résolution a par la suite conduit à l'élaboration des Principes mondiaux de l'OMS pour endiguer la résistance aux antimicrobiens chez l'animal destiné à l'alimentation de l'homme.

10. La publication des Principes mondiaux a été suivie d'environ 15 consultations d'experts de l'OMS (certaines organisées conjointement avec la FAO et l'OIE) pour évaluer d'abord le risque de santé publique associé à l'utilisation d'antimicrobiens dans l'élevage d'animaux (y compris l'aquaculture) et proposer des

¹ OMS AGISAR « groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens »

options de gestion pour répondre aux risques identifiés. Ces consultations ont clairement établi que l'utilisation d'antimicrobiens sur des animaux destinés à l'alimentation peut sélectionner des bactéries résistantes aux antimicrobiens dans l'intestin de l'animal et ces bactéries résistantes ou les déterminants de leur résistance peuvent par la suite être transmis aux humains par la chaîne alimentaire; elles ont mené à trois résultats importants :

- L'élaboration d'une liste OMS des antimicrobiens d'importance critique,
- La mise en place d'un Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens,
- La mise en place d'un Groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens.

La Liste OMS des antimicrobiens d'importance critique pour la santé humaine

11. Il existe de nombreuses infections graves chez les humains (parmi elles des infections entériques) pour lesquelles il n'y a que peu ou pas d'antimicrobiens alternatifs utilisables en cas d'apparition d'une résistance antimicrobienne. Ces classes d'antimicrobiens peuvent être classées sous diverses appellations tels que "d'importance critique", "essentiel", "de réserve" ou "de dernier recours".

12. Les classes d'antimicrobiens pourraient être catégorisées comme étant d'importance critique si le médicament est dans une classe qui constitue la seule thérapie disponible ou est un médicament parmi un nombre limité de médicaments disponibles pour le traitement d'une maladie humaine grave ou de pathogènes entériques provoquant une maladie d'origine alimentaire. Les principales bactéries qu'il faudra prendre en compte sont celles dont on sait à l'heure actuelle qu'elles passent vraisemblablement des animaux destinés à la production alimentaire à l'homme soit en tant que pathogènes zoonotiques soit en tant que bactéries commensales (par exemple *E.coli*, *Salmonella* spp., *Campylobacter* spp. et *Enterococcus* spp.). Cependant, cette classification devrait également tenir compte d'autres bactéries susceptibles de passer par le biais de la nourriture en tant que bactéries commensales (c'est à dire *Pseudomonas aeruginosa*).

13. L'OMS a organisé une consultation d'un groupe de travail à Canberra en 2005 dans le but d'élaborer une liste d'agents antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine. La classification OMS en 2005 fut la première tentative de classement d'agents antimicrobiens en fonction de leur importance pour la médecine humaine. La liste fut ensuite réexaminée et mise à jour au cours de deux réunions à Copenhague en 2007 (2^{ème} édition) et en 2009 (3^{ème} édition). Tous les rapports, y compris les versions mises à jour de la Liste OMS des antimicrobiens d'importance critique en médecine humaine, sont disponibles à l'adresse [HTTP://WWW.WHO.INT/FOODBORNE_DISEASE/RESISTANCE/CIA/EN/INDEX.HTML](http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/cia/en/index.html)

Options de prise en charge pour les antimicrobiens d'importance critique en médecine humaine

14. L'élaboration de cette liste s'inscrit dans le cadre d'une approche plus générale du problème de santé publique que constitue la résistance aux antimicrobiens tant chez les animaux que chez les humains. Le caractère urgent de l'élaboration de telles stratégies de gestion des risques a été souligné, en particulier pour les quinolones ainsi que les céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} génération. Au-delà des options de prise en charge communes à tous les antimicrobiens, des options spécifiques prescrivent de:

- Ne pas du tout utiliser ces médicaments,
- Ne les utiliser que sur des animaux individuels après résultats de mise en culture et en l'absence d'agents alternatifs,
- Ne les utiliser que sur des animaux individuels
- Ne les utiliser sur des groupes d'animaux qu'après une évaluation de risques ayant démontré un niveau de sécurité acceptable.

15. Ces options sont énumérées dans l'ordre qui minimisera la pression de sélection et elles sont de ce fait moins susceptibles de contribuer au développement et à la dissémination de bactéries résistantes chez les animaux traités avec ces agents.

16. Des plans d'intervention pourraient être développés pour maîtriser ou éradiquer les *Salmonelles* et autres bactéries zoonotiques pathogènes résistantes à deux ou plus de deux antimicrobiens "d'importance critique" lorsqu'elles apparaissent chez des animaux destinés à la production alimentaire ou dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

17. Ces options comprennent:

- Le rappel des aliments associés,
- La limitation du mouvement des animaux infectés ou colonisés,
- Une transformation qui garantit l'élimination de toutes les bactéries résistantes,
- La destruction d'aliments,
- La destruction de groupes d'animaux infectés ou colonisés.

18. Ces options sont énumérées dans l'ordre inverse de celui qui minimisera la dissémination et la persistance de ces bactéries multi-résistantes et, partant, qui garantiront la santé publique et animale.

Le Groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens

19. Le groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens (OMS-AGISAR [HTTP://WWW.WHO.INT/FOODBORNE_DISEASE/RESISTANCE/AGISAR/EN/INDEX.HTML](http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/agisar/en/index.html)) a été créé en décembre 2008 pour contribuer à l'effort de l'OMS pour minimiser l'impact sur la santé publique de la résistance aux antimicrobiens associée à l'utilisation d'antimicrobiens sur des animaux destinés à l'alimentation. Le groupe consultatif aidera en particulier l'OMS sur des questions associées à la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et à la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens liée aux aliments. Les termes du mandat du groupe consultatif (OMS-AGISAR) sont les suivants:

- Elaborer des dispositifs harmonisés (y compris un échantillonnage adéquat) pour surveiller la résistance antimicrobienne de bactéries zoonotiques et entériques.
- Contribuer aux activités de renforcement des capacités de l'OMS pour le suivi de la résistance aux antimicrobiens dans les pays membres (les modules de formation RAM des stages et ateliers du Réseau mondial pour les infections liées aux aliments (GFN) [HTTP://WWW.WHO.INT/GFN/TRAINING/EN/INDEX.HTML](http://www.who.int/gfn/training/en/index.html),
- Encourager l'échange d'informations sur la RAM,
- Fournir des avis d'experts à l'OMS sur la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens visant en particulier les antimicrobiens d'importance critique pour les humains,
- Appuyer et conseiller l'OMS sur le choix de sites à surveiller et sur la conception de projets pilotes destinés à réaliser une surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens, et
- Contribuer aux activités de renforcement des capacités de suivi de l'utilisation d'antimicrobiens mises en place par l'OMS dans les pays membres.

20. Le Groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens compte plus de 20 experts de renommée internationale dans un vaste éventail de disciplines pertinentes pour la résistance aux antimicrobiens, nommés après un appel à conseillers publié sur internet et une procédure de sélection transparente. L'OMS-AGISAR tient des conférences téléphoniques régulières et des réunions physiques annuelles. La première réunion de l'AGISAR s'est tenue à Copenhague, au Danemark. La deuxième réunion de l'AGISAR a eu lieu à Guelph, au Canada, les 5-7 juin 2010. Les quatre sous-comités de l'AGISAR (surveillance de l'utilisation d'antimicrobiens, surveillance de la résistance aux antimicrobiens, renforcement des capacités et gestion des données) sont en train d'élaborer des outils/protocoles/manuels pratiques destinés à aider les pays membres de l'OMS dans leurs efforts de mise en oeuvre de programmes nationaux de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens.

L'avenir

21. L'OMS travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires aux niveaux international, régional et national pour assurer la mise en oeuvre des Principes mondiaux de l'OMS pour endiguer la résistance aux antimicrobiens chez l'animal destiné à l'alimentation de l'homme, et en particulier pour l'interdiction des promoteurs de croissance antimicrobiens, la prescription et l'utilisation rationnelles des médicaments vétérinaires et la limitation de l'utilisation chez les animaux d'antimicrobiens d'importance critique en élevage d'animaux, en particulier pour les quinolones ainsi que les céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} génération.

22. L'OMS travaillera conjointement avec la FAO, l'OIE ainsi qu'avec les acteurs importants, y compris l'industrie, pour parvenir à une réelle diminution de l'utilisation de certaines classes d'antimicrobiens chez les

animaux et à la l'élimination progressive de l'utilisation d'antimicrobiens comme promoteurs de croissance chez les animaux destinés à l'alimentation.

23. Le Groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens (AGISAR) renforcera les capacités des pays membres (par le biais de séminaires de formation et d'études de veille), en particulier des pays en développement, à établir une surveillance de l'utilisation d'antimicrobiens et de la résistance, à mettre en œuvre des stratégies d'intervention pour maîtriser la résistance et à mettre en œuvre une approche d'évaluation des risques pour appuyer la sélection d'options de gestion des risques.

24. L'AGISAR fournira à l'OMS des orientations pour un cadre de mise en place d'un réseau international destiné à promouvoir et à augmenter la collaboration sur l'harmonisation et le partage de données.

25. Faisant suite aux activités du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens, l'OMS apportera son soutien et des orientations à ses pays membres pour la mise en œuvre de lignes directrices sur l'analyse de risques liés à la résistance aux antimicrobiens.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE (OIE)

26. Les produits vétérinaires étant des éléments-clés dans la détection précoce, la prévention efficace et la maîtrise des maladies animales, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a élaboré une stratégie cohérente pour ses activités dans le domaine des médicaments vétérinaires, des vaccins et des outils de diagnostic.

27. Dans le cadre de cette stratégie, l'OIE attache une attention particulière à l'utilisation responsable et prudente des antimicrobiens, mais également au besoin d'approches harmonisées sur l'approbation et l'utilisation de produits médicinaux vétérinaires reconnaissant le rôle essentiel d'une bonne gouvernance sur tous les sujets traitants des produits médicinaux vétérinaires. Le renforcement des actions dans ce domaine a commencé avec l'adoption de la Résolution n°25 sur les produits vétérinaires lors de la 77^{ème} Session générale de l'OIE en mai 2009.

28. Lors de la 78^{ème} Session générale de l'OIE en mai 2010, le Cinquième plan stratégique (2011-2015) de l'OIE a été adopté par les délégués des 176 membres de l'OIE; il prévoit l'amélioration de la santé animale, de la santé publique vétérinaire et du bien-être animal dans le monde entier. Le plan reprend la bonne gouvernance des services vétérinaires, le renforcement des capacités et infrastructure des services vétérinaires, y compris la législation vétérinaire et plus généralement les relations entre la santé animale, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire. Les produits médicinaux vétérinaires, y compris les antimicrobiens, sont mentionnés spécifiquement et les activités liées à ce domaine seront renforcées dans les années à venir.

Les activités de l'OIE reposent sur plusieurs approches complémentaires:

(a) **L'élaboration et la mise à jour régulière de normes et directives internationales dans le cadre du mandat de l'OIE en tant qu'organisme de normalisation pour la santé animale et les zoonoses reconnues par l'Organisation mondiale du commerce**

29. L'OIE travaille actuellement à l'élaboration de lignes directrices sur la résistance antimicrobienne liée à l'aquaculture. Un groupe spécial de l'OIE sur l'utilisation responsable des antimicrobiens chez les animaux aquatiques a été créé et s'est réuni pour la première fois en janvier 2010 pour élaborer des normes pour la production, la distribution (y compris le commerce international) et l'utilisation responsable des antimicrobiens chez les animaux aquatiques, à inclure dans le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques*.

30. La proposition de mise à jour des chapitres existants dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE* et du *Manuel des tests diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* et relatifs à la résistance aux antimicrobiens chez les animaux terrestres a été approuvée à la 78^{ème} Session générale et une première réunion d'un groupe spécial sera organisée en novembre 2010 pour lancer la procédure.

31. Les résultats du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens seront pris en compte et les experts de l'OMS et de la FAO sont invités à participer à ce groupe.

(b) **Le soutien permanent aux services et laboratoires vétérinaires afin de permettre aux membres de l'OIE de mettre en œuvre les normes publiées**

32. L'outil PVS de l'OIE, outil d'évaluation des performances des Services vétérinaires, repose sur l'évaluation qualitative de la performance et le respect par les services vétérinaires des normes internationales

de l'OIE. 106 pays ont déjà demandé cette évaluation indépendante (juin 2010). L'analyse des écarts PVS de l'OIE permet aux pays de quantifier leurs besoins et le budget correspondant en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation PVS initiale. En juin 2010, 53 pays ont commandé une mission d'analyse des écarts PVS.

33. Lancé en 2006, le Programme OIE de jumelages entre laboratoires crée des opportunités d'élaboration de méthodes de diagnostic en laboratoire et d'acquisition de connaissances scientifiques basées sur les normes OIE pour les pays en développement et en transition. Le programme, élargi aujourd'hui aux Centres collaborateurs, vise à mobiliser l'expertise existante de tout le réseau de 227 laboratoires de référence et centres collaborateurs afin de renforcer les capacités dans les régions géographiques qui sont actuellement sous-représentées. Plus de 20 projets de jumelage sont en cours, 10 autres sont en préparation et cette activité sera développée davantage dans les régions liées aux produits médicinaux vétérinaires.

34. Afin de faciliter la coopération scientifique et permettre des interactions futures entre les centres collaborateurs de l'OIE actuels et à venir et les laboratoires de référence, l'OIE a organisé la Deuxième Conférence mondiale des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l'OIE, tenue en juin 2010 au siège de l'OIE et à laquelle ont participé la FAO et l'OMS.

35. Outre le Centre de collaboration sur les produits médicinaux vétérinaires et le Laboratoire de référence sur la résistance aux antimicrobiens existants, les activités de l'OIE dans le domaine des produits médicinaux vétérinaires seront également appuyées par un nouveau Centre de collaboration sur le diagnostic et la maîtrise des maladies animales et l'évaluation des produits vétérinaires associés en Asie, dont la création a été décidée pendant la 78^{ème} Session générale de l'OIE en mai 2010.

(c) La modernisation ou mise à jour de législations nationales, comprenant l'autorisation de distribution et le contrôle de produits vétérinaires

36. Etant donné les défis mondiaux auxquels sont actuellement confrontés la santé animale et la santé publique vétérinaire, la législation vétérinaire est un élément d'infrastructure crucial pour tous les pays. L'OIE a élaboré et continue d'élaborer de nouveaux outils pour fournir à ses membres des orientations qui constituent un cadre minimal pour les aider à moderniser leur législation nationale conformément aux normes internationales. ([HTTP://WWW.OIE.INT/ENG/OIE/ORGANISATION/A_GUIDELINES_VET%20LEG.PDF](http://www.oie.int/eng/oie/organisation/a_guidelines_vet%20leg.pdf)).

37. L'OIE continue d'aider activement les pays à créer et mettre en œuvre une législation efficace pour garantir la qualité, la sécurité sanitaire et l'efficacité des produits médicinaux vétérinaires et organisera la première conférence mondiale de l'OIE sur la législation vétérinaire sur le thème de la « Modernisation de la législation vétérinaire pour une bonne gouvernance », qui se tiendra en Tunisie, à Djerba du 7 au 9 décembre 2010.

38. En tant que membre associé de la VICH (Coopération internationale pour l'harmonisation des exigences techniques pour l'enregistrement de produits médicinaux vétérinaires), l'OIE fait une promotion active de la nécessité d'harmonisation des procédures d'approbation et d'enregistrement des produits médicinaux vétérinaires.

39. En préparation de la conférence publique VICH IV intitulée "Impact de la VICH et futures attentes », un questionnaire a été élaboré pour dresser un état des lieux général des politiques publiques et de leur mise en œuvre en matière de produits vétérinaires dans le monde. Ce questionnaire a également permis d'évaluer comment l'initiative VICH pourrait être utilisée par les membres de l'OIE en tant qu'outil de développement et d'amélioration de la coopération internationale et régionale pour la mise en place et l'application de la législation traitant des produits médicinaux vétérinaires.

40. Les résultats du questionnaire ont été présentés pendant la conférence qui s'est tenue du 24 au 25 juin 2010 au siège de l'OIE à Paris et le débat a porté sur un projet de stratégie future visant l'élargissement des activités VICH à des pays et régions non VICH. L'OIE continuera d'appuyer activement le processus VICH, afin de promouvoir une meilleure compréhension des normes VICH dans le cadre du renforcement des capacités et de l'harmonisation dans le domaine de la réglementation des médicaments vétérinaires.

(d) Communication

41. Depuis la dernière réunion du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens, l'OIE a lancé plusieurs initiatives visant spécifiquement les produits médicinaux vétérinaires afin d'accroître la sensibilisation par rapport à la nécessité d'une utilisation responsable et prudente des médicaments vétérinaires.

42. L'OIE a organisé deux conférences régionales spécialement consacrées aux produits médicinaux vétérinaires, intitulées « Vers une harmonisation et une amélioration de l'enregistrement, de la distribution et du contrôle de la qualité ».

43. La première a été organisée en Afrique en mars 2008 à Dakar (Sénégal) et la deuxième s'est tenue au Moyen-Orient à Damas (Syrie) en décembre 2009.

44. Depuis, dans le but d'améliorer encore la sensibilisation et de renforcer le lien entre l'OIE et ses 176 membres, l'OIE a commencé à organiser des ateliers régionaux sur les produits vétérinaires destinés aux Points Focaux nationaux de l'OIE désignés par les délégués de l'OIE. Ces ateliers sont conduits sous l'égide du Délégué de l'OIE et leurs objectifs comprennent la communication et l'établissement de réseaux avec les autorités et les experts en produits vétérinaires, le suivi de la législation et du contrôle des produits vétérinaires ainsi que la consultation et la rédaction d'observations sur des projets de normes, de lignes directrices et de recommandations relatives aux produits vétérinaires et proposées par l'OIE.

45. Le premier atelier de formation se tiendra en Europe (juillet 2010, Serbie), suivi d'ateliers en Amérique (septembre 2010, Colombie), en Afrique (novembre 2010, Afrique du Sud) et en Asie-Pacifique (juin 2011, Cambodge). L'OMS a été invitée à participer à ces futures activités de formation.

46. Ces manifestations visent à améliorer la gouvernance relative aux produits médicinaux vétérinaires à toutes les étapes de la production, de la distribution et de l'utilisation.

(e) Collaboration avec des organisations internationales pertinentes

47. L'OIE continue de souligner la nécessité de renforcer la relation avec la Commission du Codex Alimentarius (CAC). En tant qu'organisation observatrice, l'OIE contribue au travail de plusieurs Comités du Codex associés aux produits médicinaux vétérinaires.

48. Estimant que la résistance aux antimicrobiens constitue un problème mondial et multidisciplinaire, l'OIE renouvelle et renforce en permanence sa collaboration avec l'OMS, la FAO et les états membres. Cette coopération étroite et développée activement, permettra de tirer les bénéfices résultant des synergies entre les différentes organisations.

49. Une première réunion du Groupe consultatif spécial OIE/FAO/OMS sur les activités de collaboration sur la résistance aux antimicrobiens s'est tenue le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2009 au siège de l'OIE à Paris, pour établir des domaines communs de coopération et maintenir une bonne communication entre la FAO, l'OIE et l'OMS dans ce domaine. Après avoir localisé les domaines où une résistance aux antimicrobiens peut apparaître, le groupe spécial a identifié cinq domaines d'activité actuellement étudiés par les trois organisations:

- i) Lignes directrices, normes et harmonisation,
- ii) Législation, inspection/contrôle,
- iii) Collecte de données et suivi,
- iv) Renforcement de capacités, et
- v) Communication.

50. En guise de suite concrète, les experts de l'OMS et de la FAO ont été invités à participer aux travaux du nouveau groupe spécial sur la résistance aux antimicrobiens et l'OMS a été invitée à participer aux futures formations des points focaux de l'OIE sur les produits vétérinaires organisées dans différentes régions au cours des 12 mois à venir.